

Choisir la ville ?

Pour une ville vivable,
habitable, désirable.



Synthèse
du 39^e atelier
francilien
d'urbanisme 2021

les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers internationaux
de maîtrise d'œuvre urbaine
Le Verger, rue de la Gare
95000 Cergy

Tél: +33 1 34 41 93 91
contact@ateliers.org
www.ateliers.org

ISBN 979-10-93009-14-8

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, de varier les échelles, d'oublier les frontières administratives, de revisiter les territoires. Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités, sélectionnés avec une grande exigence, qui prennent part pendant plusieurs semaines à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture, en intégrant d'autres disciplines: géographie, économie, paysage, sociologie, art, ingénierie, environnement... Au fil des ans, un réseau international s'est constitué autour des deux mille personnes qui ont déjà participé à l'un de nos ateliers: professionnels, universitaires et décideurs en matière d'aménagement urbain. La valeur ajoutée de ces ateliers réside d'une part dans la production d'analyses et d'idées originales, que la pression du quotidien et les rôles institutionnels ne permettent pas toujours de faire émerger, et d'autre part dans les rencontres et échanges informels des décideurs, acteurs et professionnels de l'urbain qui jalonnent le déroulement des ateliers.

La fabrique de la ville est par nature collective. Autant l'architecture ou un ouvrage d'art sont des objets qui font appel à une conception individualisée et personnelle, autant le travail sur la ville ne peut pas être attribué à une personnalité qui dominerait tous les aspects d'une fabrique urbaine: celle-ci est, par nature collective. La maîtrise d'œuvre urbaine intègre dans une logique de laboratoire les différents métiers qui interviennent sur la ville et ses interfaces. Ainsi, chaque atelier est un lieu de proposition libre, où l'émulation d'un travail collectif et bénévole permet de faire émerger des conceptions, des représentations et des projets innovants pour le devenir des espaces urbains en transition permanente.

Les Ateliers remercient tous les partenaires, membres, experts, pilotes, assistants et participants qui ont participé à la réalisation de la 39e session de l'atelier francilien en 2021.

L'ÉQUIPE DE L'ATELIER

ASSELAH RYAD

Co-pilote et rédacteur de la
synthèse
Architecte-urbaniste, agence
Palimpseste

TROTТА-BRAMBILLA GABRIELLA

Co-pilote et rédactrice de la
synthèse
Enseignante-chercheuse, ENSA
Normandie

TAOURI SOPHIA

Assistante-pilote
Sciences politiques, santé en ville

GONZALEZ MIREYA

Assistante-pilote
Historienne

LEPOITTEVIN CHRISTINE

Directrice

VALENZUELA VÉRONIQUE

Directrice des projets

BAYLE VICTOIRE

Assistante communication et
management

BROCHARD SIMON

Coordination de la synthèse



Choisir la ville ?

Pour une ville vivable,
habitable, désirable.

Avant-propos

L'atelier francilien 2021 s'intitule «Choisir la ville ? Vers une ville vivable, habitable et désirable». Comme cela arrive souvent pour les Ateliers, le choix du thème s'ancre dans l'actualité des transformations urbaines, spatiales et sociales. Il est désormais évident que nous traversons une période de changements drastiques, notamment depuis que la crise sanitaire a commencé, au début de 2020.

La pandémie comme révélateur et accélérateur de tendances urbaines latentes

Les mesures sanitaires entreprises ont largement transformé nos manières d'habiter, au moins pendant la durée de la crise sanitaire en cours, mais peut-être aussi de manière permanente.

La pandémie a, de plus, amplifié et accéléré certaines tendances latentes et notamment le désir, assez répandu chez les franciliens, de quitter le milieu urbain pour trouver une meilleure qualité de vie ailleurs.

Une attention renouvelée pour les questions de santé et bien-être en ville

La pandémie a mis l'accent en premier lieu sur la question de la santé en ville et a cruellement mis en exergue les insuffisances dans l'organisation de ce type de services, ainsi que les inégalités des populations concernant l'accès aux soins. Bien que la discipline de l'urbanisme soit née, au début du XX^e siècle, pour résoudre des problèmes d'hygiène publique et de mal logement des personnes les plus démunies, aujourd'hui la pandémie a remis sur la table ces mêmes questions, que l'on croyait peut-être résolues, du moins en occident.

S'il est urgent d'encourager une meilleure conception des espaces urbains afin de garantir ce droit à la santé en ville pour tous, d'autres aspects, relevant plus largement du bien-être physique et mental des habitants, se sont révélés autant importants, comme l'accessibilité des parcs, des équipements collectifs, des lieux de loisirs et convivialité qui agrémentent la vie en ville.

Se construire un rapport au monde à partir de l'habitat

Un autre type d'inégalités a été révélé par l'inaccessibilité à des lieux alternatifs de résidence, plus ou moins éloignés des centres urbains. Certaines populations, par exemple, ont vécu les confinements en région parisienne, dans des logements sur-occupés, trop petits pour garantir la cohabitation des différents besoins des membres du foyer, alors que d'autres franciliens ont pu partir se confi-

ner à l'extérieur de la ville dense, plus proche de la nature, dans des conditions bien plus confortables. La pandémie a donc remis l'accent sur les inégalités socio-spatiales, l'inadaptation des logements en Île-de-France : prix très élevés, petites surfaces, manque d'espaces privatifs et/ou collectifs à l'extérieur (qui sont, au mieux, des parkings), d'espaces de partage, notamment pour les nouvelles formes de travail.

La diminution des surfaces moyennes des logements est due, entre autres, à l'adaptation de l'offre au pouvoir d'achat de la population d'une région où la pression foncière est très importante, mais peut-être aussi à l'encouragement à la densité provenant plutôt des institutions publiques qui se doivent de répondre à l'injonction d'un développement urbain plus durable. Le résultat est souvent (pour les franciliens qui le peuvent) la fuite de la ville dense, ce qui pose toutefois question quant à la consommation ultérieure de sol, aux mobilités générées, à l'adaptation des services en milieux périurbain et rural.

Du droit à la ville vivable au désir de ville

Le contexte du 39^e atelier francilien est particulièrement marqué par l'urgence : la pandémie de Covid19, les événements climatiques extrêmes de l'été 2021 (dôme de chaleur au Canada, tempêtes, alluvions, méga-feux, ...), le tremblement de terre d'Haïti du 14 août et les chamboulements politiques en Afghanistan conduisant à des graves crises humanitaires.

Tous ces phénomènes nous rappellent que les villes sont des écosystèmes complexes et vulnérables. La synthèse du 6^e rapport du GIEC à l'intention des décideurs mondiaux publiée le 1er mars 2022 affirme que l'Homme en est la cause principale et que les engagements pris au sommet de Paris de 2015 sont déjà insuffisants au regard des évolutions climatiques observées aujourd'hui.

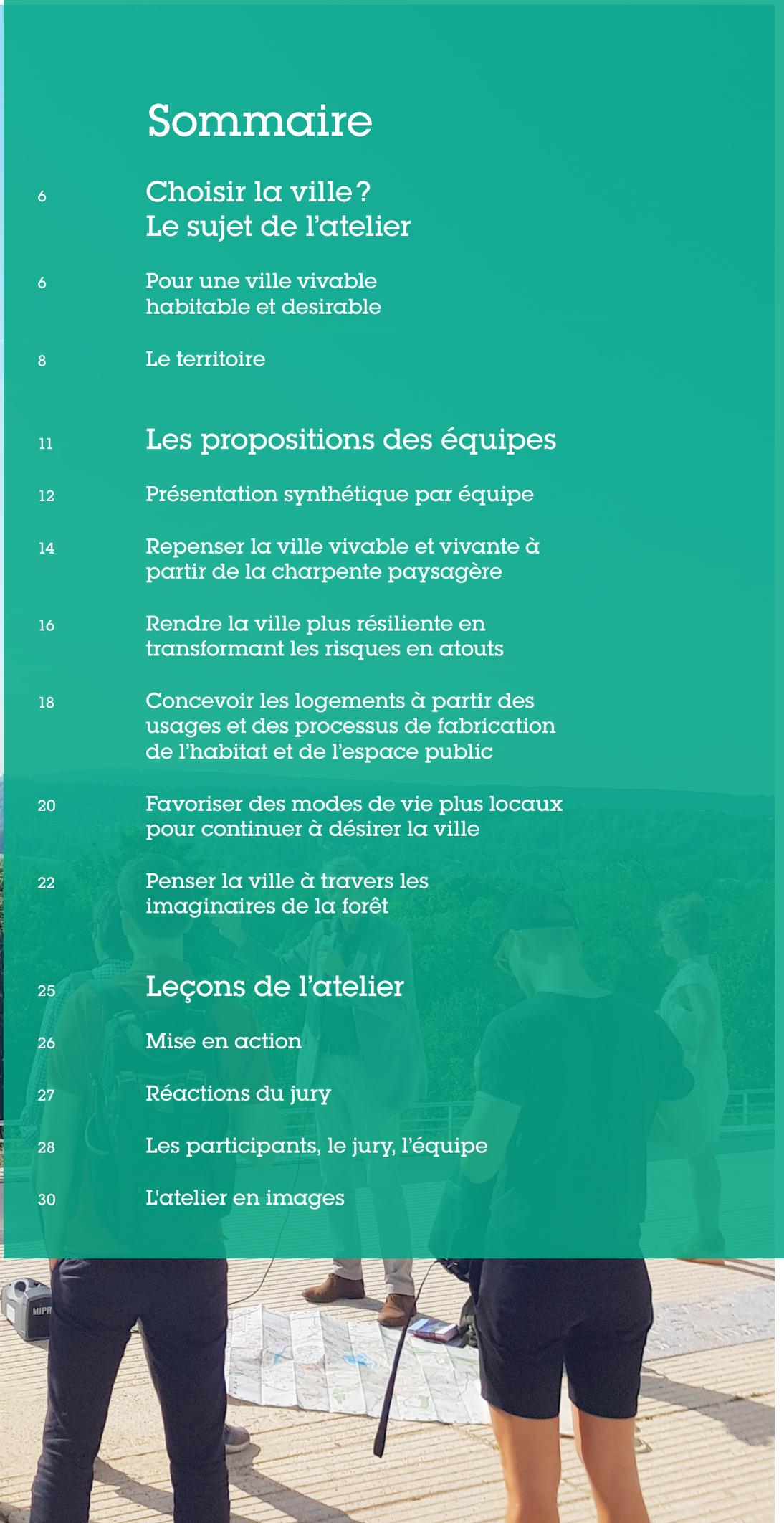
Les participants de l'atelier, provenant de 8 pays et d'horizon culturels et professionnel différents, se retrouvent donc à réfléchir en priorité aux conditions de la survie des humains dans des environnements urbains de plus en plus inhospitaliers, en explorant des pistes pour retrouver des villes plus vivables, où les habitants puissent se sentir bien et où des solutions d'adaptation aux risques environnementaux sont anticipées. Les jeunes concepteurs réfléchissent aussi à comment contribuer à mitiger les effets des changements climatiques, en repensant les activités urbaines afin qu'elles impactent moins et même restaurent l'environnement.

En somme, ils se livrent à ce que Panos Mantziaras et Paola Viganò pourraient définir un exercice d'«urbanisme de l'espoir», en faisant le pari que, au-delà de la simple survie de l'humain au sein du milieu urbain, la ville puisse encore accueillir dignement ses habitants et être considérée par ces derniers comme belle, aimable, désirable.



Sommaire

- 6 Choisir la ville?
Le sujet de l'atelier
- 6 Pour une ville vivable
habitable et désirable
- 8 Le territoire
- 11 Les propositions des équipes
- 12 Présentation synthétique par équipe
- 14 Repenser la ville vivable et vivante à
partir de la charpente paysagère
- 16 Rendre la ville plus résiliente en
transformant les risques en atouts
- 18 Concevoir les logements à partir des
usages et des processus de fabrication
de l'habitat et de l'espace public
- 20 Favoriser des modes de vie plus locaux
pour continuer à désirer la ville
- 22 Penser la ville à travers les
imaginaires de la forêt
- 25 Leçons de l'atelier
- 26 Mise en action
- 27 Réactions du jury
- 28 Les participants, le jury, l'équipe
- 30 L'atelier en images



Choisir la ville ? Le sujet de l'atelier

Pour une ville vivable habitable et désirable

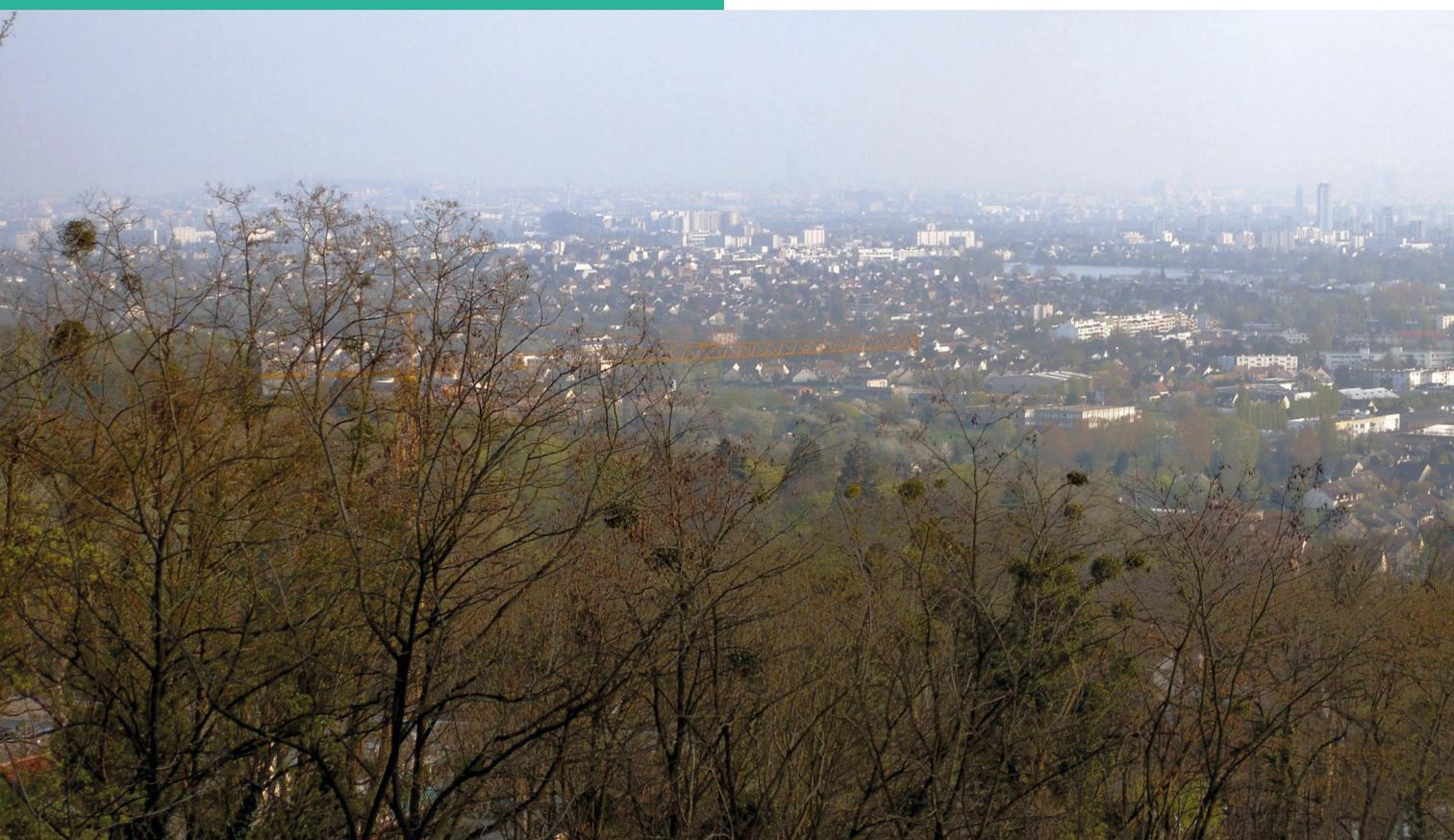
Concevoir la ville comme un ensemble d'écosystèmes urbains

La complexité des relations urbaines, locales et mondialisées, nous oblige désormais à penser la ville comme un milieu composé d'entités naturelles et culturelles imbriquées qui évoluent en interaction depuis des siècles, les unes s'adaptant aux autres. Mais les conditions de cette cohabitation sont multiples et mutables.

À l'heure actuelle, les écosystèmes urbains souffrent d'une qualité environnementale altérée (pollution de l'air, de l'eau et des sols, désordres hydrogéologiques, température moyenne plus élevée qu'en milieu naturel, etc.). Ces écosystèmes n'arrivent pas toujours à fournir l'ensemble des éléments nécessaires pour assurer efficacement le cycle biologique des espèces qui les habitent (dont l'Homme).

Cependant, repenser l'urbain comme un écosystème offre la possibilité de changer de paradigme pour transformer durablement la ville, afin de :

- › Subvenir aux besoins essentiels de tous ses citoyens (ville vivable)
- › Garantir la qualité du cadre de vie (ville habitable)
- › Répondre aux désirs et aspirations de ses habitants (ville désirable).



Une ville vivable pour une meilleure santé des habitants

La pandémie actuelle nous dit, une fois de plus, que la survie de l'espèce humaine est en péril. La crise sanitaire vient se rajouter aux impacts des crises environnementales (climatique, énergétique, productive,...) et sociétales (politique, économique, éthique,...). La ville concentre les manifestations les plus aiguës de ces phénomènes, en mettant en exergue les injustices spatiales accrues par les politiques de l'urgence.

› **Quelles sont les interventions à mettre en œuvre pour garantir la santé, le bien-être physique et psychique des habitants, en somme, une meilleure qualité de vie en milieu urbain ?**

› **Comment agir sur l'espace construit pour à la fois s'adapter aux conséquences des changements climatiques et contribuer à la réduction des émissions de CO2 ?**

Une ville habitable pour une meilleure appropriation des lieux de vie urbains

Le monde est de plus en plus peuplé et de plus en plus urbain. Mais est-il plus habitable pour autant ? La ville juxtapose urbanité, ruralité et une multiplicité de situations de l'entre-deux, mais ces composantes ne sont pas toujours intégrées, coordonnées, symbiotiques. On peut en arriver jusqu'à des conflits de cohabitation.

En ville, on est à la fois sédentaires et mobiles. On habite simultanément plusieurs espaces (du logement au quartier, jusqu'à la métropole régionale) et plusieurs temps (la journée, la semaine, la saison).

On habite individuellement et/ou en collectivité. On habite différemment en fonction de notre âge et de nos relations avec les autres.

› **Quel type de ville pourrait aujourd'hui être la plus habitable ?**

› **Comment intégrer les nouveaux usages et favoriser l'appropriation des lieux de vie, publics et communs ?**

› **Comment repenser l'habitat pour qu'il soit sobre et abordable, tout en conservant les qualités spatiales du vivre ensemble ?**

Une ville désirable pour mieux s'épanouir en milieu urbain

Si le désir de nature a été le moteur de l'éloignement de certaines populations des centres urbains principaux à partir de la fin du XIX e siècle, la métropolisation a aussi profondément transformé et hybridé ces espaces auparavant ruraux.

Avec la pandémie, en revanche, les fonctions les plus typiques de la ville (la convivialité, la culture, les opportunités de travail,...) ont été mises à mal, du moins temporairement.

› **En quoi la ville peut-elle encore être désirable ?**

› **Comment permettre aux habitants de se l'approprier, d'en être fiers, de bien y vivre ?**

› **Quels espaces urbains, notamment en plein air, pourraient accueillir des formes alternatives de sociabilité et culture ?**



Le territoire

L'Île-de-France est la région capitale en France par son poids démographique, économique et symbolique. Organisée de manière radio-concentrique, Paris domine en son centre, duquel rayonne les principaux axes de transports et flux de la région. La vallée de Montmorency est dans cet ensemble une petite région naturelle située au nord-ouest de Paris, dans le département du Val-d'Oise. Il s'agit d'une vallée très urbanisée (300 000 habitants environ) qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres, entre les deux collines parallèles de la forêt de Montmorency et des buttes du Parisis. On y trouve notamment le Val Parisis, territoire focus pour le 39^{ème} atelier. Située entre la métropole parisienne et l'agglomération de Cergy-Pontoise, la jeune communauté d'Agglomération du Val Parisis (créée en 2016) comprend sur son territoire des entités urbaines de densités et de composition extrêmement variables.

De par sa qualité de desserte en transport en commun et sa desserte routière, le territoire est fortement attractif (+ 3,7 % de population en cinq ans:2009 - 2014)

Le morcellement du territoire par les infrastructures routières et ferroviaires lui donne peu de lisibilité et peine à faire émerger une identité territoriale. Dans le cadre de l'atelier, les participants se sont saisis notamment de plusieurs entités urbaines et paysagères de ce territoire :

La patte-d'oie d'Herblay

Importante zone d'activité commerciale d'intérêt régional. Située le long de la route départementale 14, parallèlement à l'autoroute A15, ce secteur monofonctionnel, n'intégrant pas de circulations douces, ni de véritable réseau de TC, questionne quant à son évolution en corrélation avec l'évolution des usages et la mutation de certaines séquences de la RD en secteurs mixtes.

Les berges de Seine

Le sud du territoire du Val Parisis est bordé par la Seine, difficilement accessible de par la topographie du territoire, Les Berges invitent à repenser la notion de gestion des risques et de tourisme local.

Les quartiers de gare

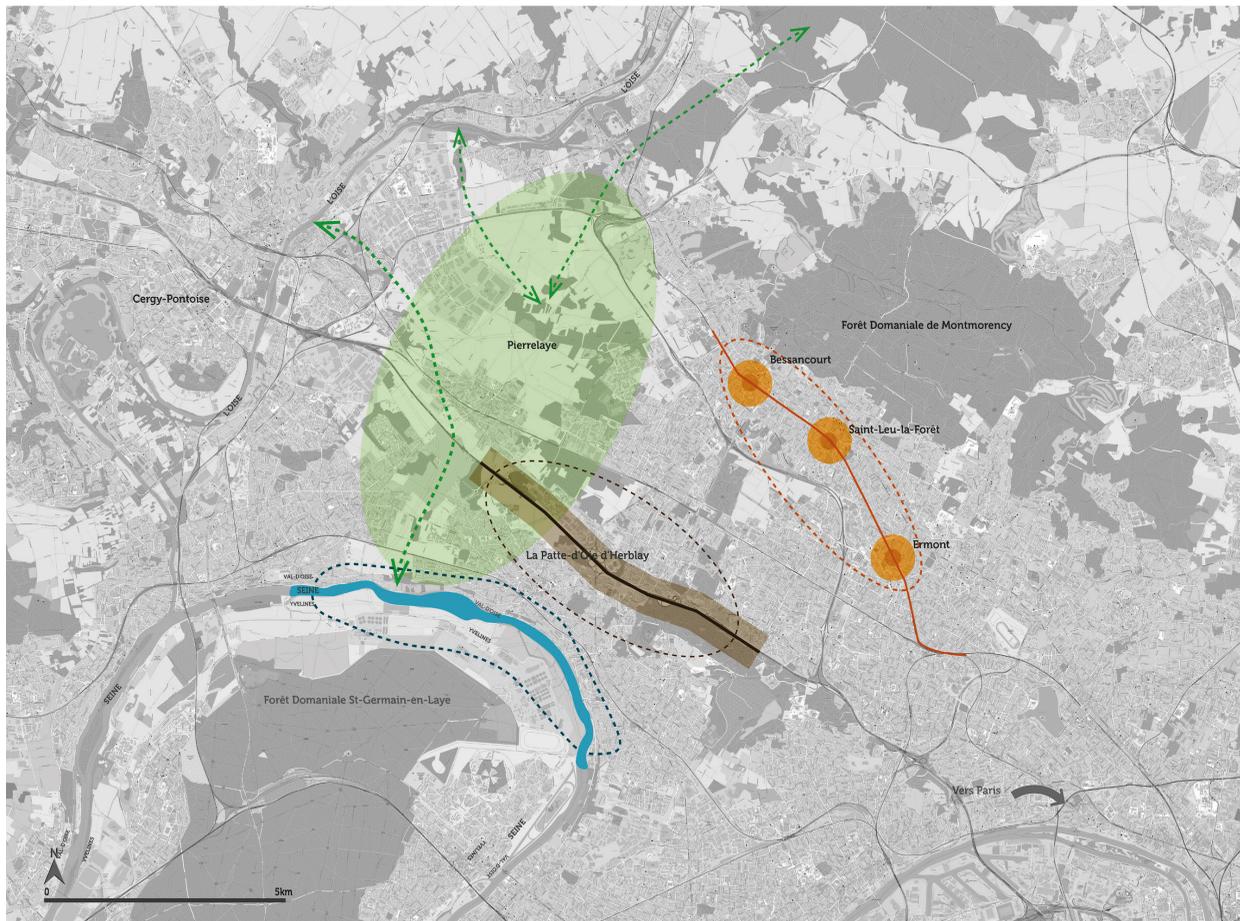
La forte densité des quartiers de gare du territoire et le contraste qu'il génère avec les quartiers limitrophes majoritairement pavillonnaires interrogent les articulations et les aménités à offrir aux nouveaux habitants, autres que la proximité d'une gare de Transilien.

La forêt métropolitaine de Pierrelaye

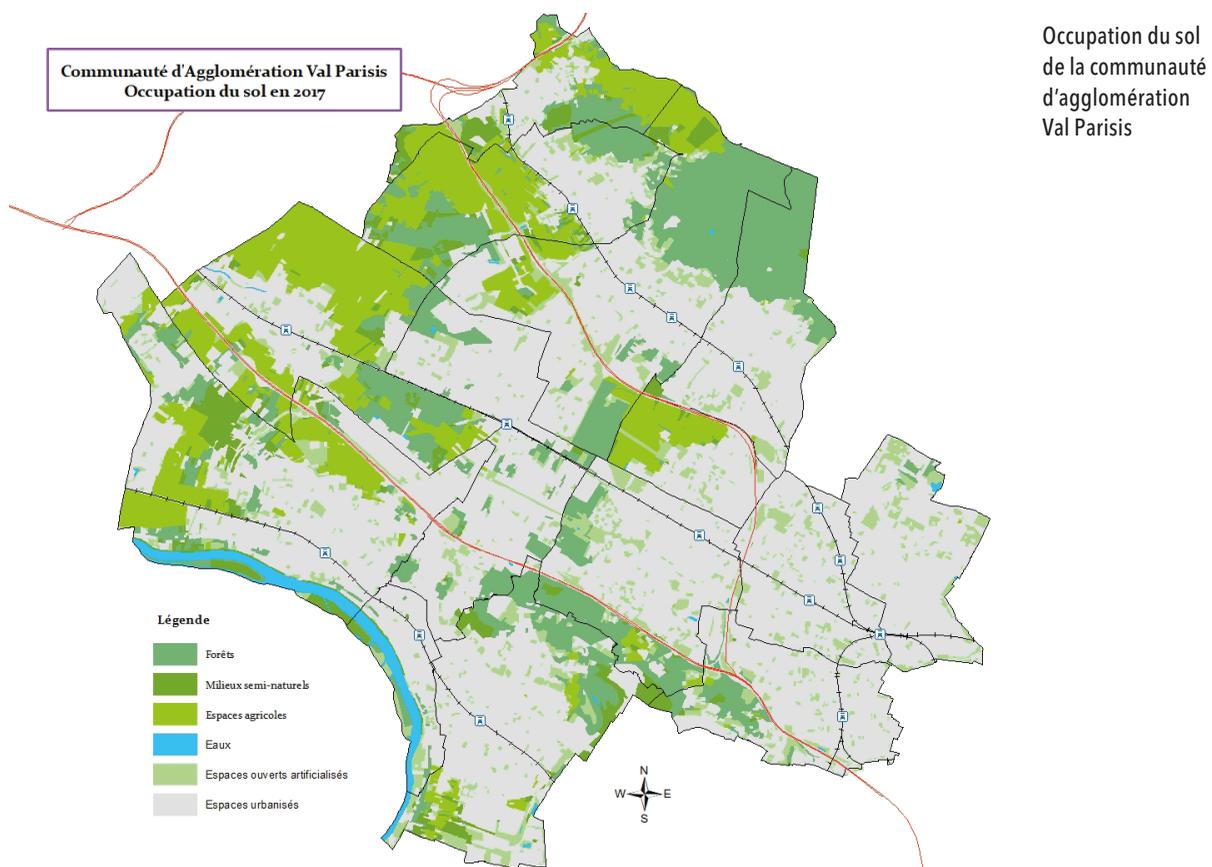
Il s'agit d'un projet emblématique imaginé de longue date ; celui d'aménager la Plaine de Pierrelaye Bessancourt en une nouvelle forêt. Cette plaine s'étend sur 2000 hectares: 400 ha sont déjà boisés et 1350 ha sont dédiés à l'agriculture dont 800 ha se trouvent dans le périmètre de la forêt. Ces espaces agricoles ont longtemps servi de terres d'épandage des eaux usées de la ville de Paris, ce qui a pollué les sols.

La forêt de Montmorency

Massif forestier de 2200 ha situé à 15 kms de Paris, il forme avec les forêts de L'Isle-Adam et de Carnelle, l'un des trois principaux massifs forestiers domaniaux du département du Val-d'Oise. La forêt est également la cinquième la plus fréquentée de la région Île-de-France avec quatre à cinq millions de visiteurs par an.



Quatre entités paysagères structurent le territoire : les gares du Transilien (en orange), la Seine qui borde le Sud du site (en bleu), la zone d'activité de la Patte d'Oie (en marron) et la future forêt de Pierrelaye (en vert).





EDUCATIONAL
MUSEUM



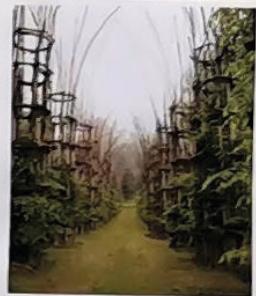
OPEN
COVERED
SPACE,
PUBLIC ART
EXHIBITION



← Reforera



Outdoor Festival 2019
Old Revolution of Via Garibaldi
Rome



Tree Cathedral, Giuliano Mauri
Permanent installation, Trento, July 2010

ART
INSTALLATION



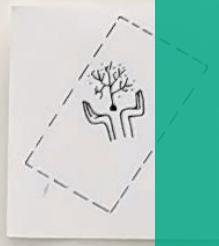


ACTIVE FOREST

Les propositions des équipes

RAISE AWARENESS

- educate on the history of this project / forest
- be clear about the actual status of the forest



CREATE DYNAMIC PATHWAYS

- avoid the highly polluted areas

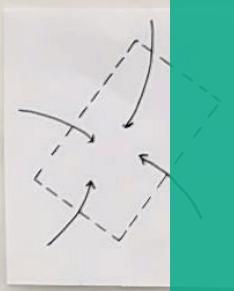
LANDMARKS VIEWS

- point of view toward the great landscape
- valorization of the patrimony



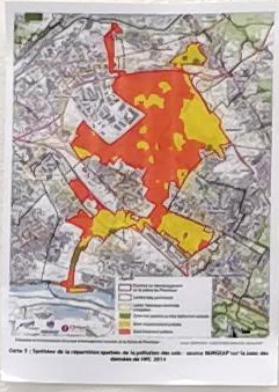
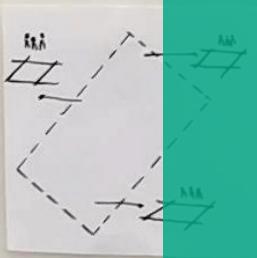
QUALIFY THE FUTUR FOREST

- create new specific uses
- practice participatory reforestation



EASE THE TRANSITION

- encouraging family sites close to the city
- create a dialog



Présentation synthétique par équipe



Équipe A
Light Life

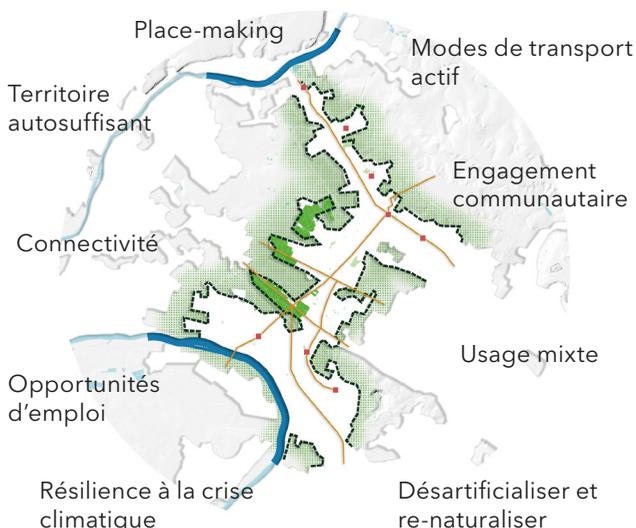
Le concept de «vie légère» s'appuie sur un idéal de vie plus simple et heureuse pour les habitants du Valparisis par le renforcement des liaisons vers le paysage local et les ressources existantes. Ce concept s'articule autour de trois points :

1) valoriser le déjà-là par la mise en réseau des ressources locales en les rendant plus accessibles et plus attractive. Cela se fait par le renforcement des circulations douces vers les forêts et la Seine, franchissent des axes routiers. La mise en place de structures légères pour favoriser les franchissements et révéler le paysage est mis en exergue.

2) revitaliser le territoire par les activités économiques, sociales, culturelles. Orienter la production énergétique en relation avec la forêt : biomasse, favoriser l'agroforesterie, reconquérir les parkings des zones d'activités pour y apporter d'avantage d'usage par la création d'événements...

3) inclure les habitants dans les processus de planification du territoire. L'implication des habitants dans la planification permet de renforcer les créations de lien sur le territoire. ;

Light Life permet de structurer le territoire par des «lignes de vie», traversées du territoire qui permettent de relier les parcours du quotidien avec les ressources exceptionnelles du Val Paris, tant naturelles (la topographie, les forêts, les cours d'eau,...) que culturelles (les systèmes d'espaces publics, les patrimoines construits, les aménités locales, ...)



Équipe B
Ceci n'est pas une forêt

Cette équipe propose de diffuser la trame végétale de la forêt dans le tissu urbain du Val Paris à travers trois dispositifs :

1. En cherchant à relier les deux forêts (Montmorency et la future forêt du grand Paris) par une trame de circulations douces fortement arboré intégrant des parcs urbains de différentes tailles, des jardins partagés, des marchés. Ainsi le projet de future forêt est perçu comme une opportunité de générer de nouvelle stratégie de développement urbain.

2. En recherchant des stratégies de dépollution progressive de la forêt. Cette dernière étant devenue impropre à la production de denrée alimentaire, l'équipe propose de mettre en place des dispositifs graduels de phytoremédiation. Ainsi, Parallèlement au développement des arbres, certains espaces de la forêt gagneront des sols non pollués propre à la mise en place d'une agriculture urbaine de proximité.

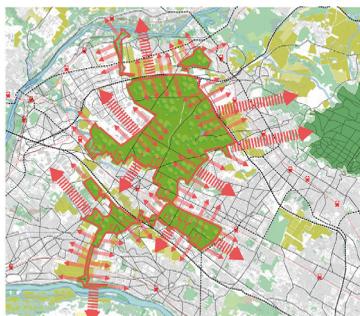
3. Anticiper les risques d'inondation, par la mise en place d'une trame végétale spécifique pour ralentir la progression des crues de la Seine et, mise en place d'espaces d'urgence au sein de la future forêt pour rassembler et évacués les sinistrés.



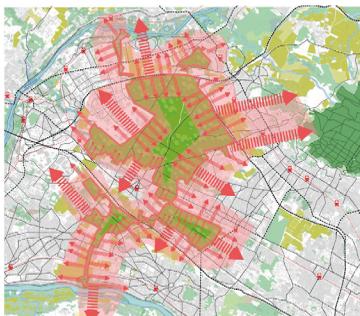
The future forest project



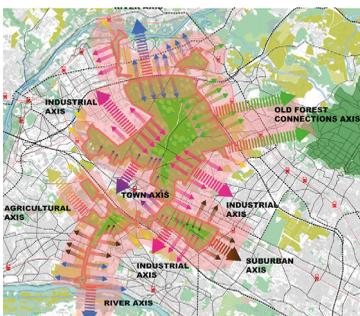
The border between forest and built environment



Proactive approach



From border to soft transition



Programmatic approach towards city for all

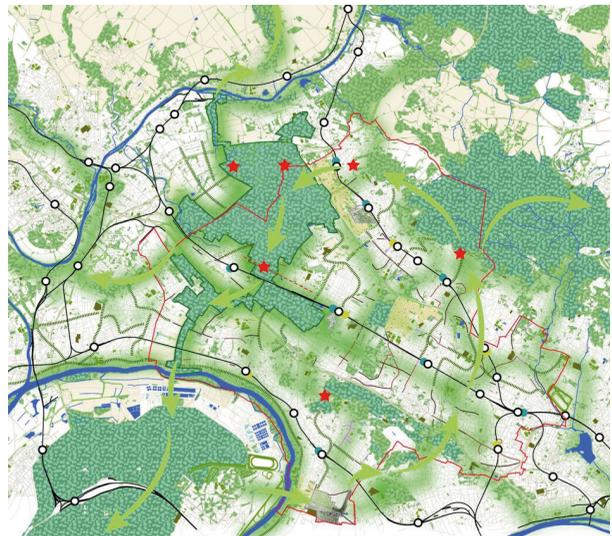
La forêt se diffuse dans le territoire du Val Parisis.

Équipe C

The greenbusters – Au-delà de la forêt

BEYOND THE FORESTS

- A Green System for the Val Parisis



Les Greenbusters souhaitent activer la forêt et créer de nouvelles connexions au sein du territoire.

L'objectif de l'équipe de faire du végétal et plus particulièrement de la forêt une infrastructure sociale permettant de redéfinir une nouvelle urbanité. Cela peut se faire par le biais de deux actions :

1. Déminéraliser les espaces urbains afin d'y apporter davantage d'aménité et de convivialité par des aménagements paysagers. La proposition prend en cas d'étude la reconquête de la zone d'activité patte d'Oie d'Herblay.
2. La forêt dynamique: il s'agit de penser la forêt de Pierrelaye comme un lieu propice à la culture, aux loisirs, à l'éveil et à l'éducation par le biais de l'implantation de lieux singuliers et attractifs: bibliothèque itinérante, installations artistiques, théâtre en plein air...

Repenser la ville vivable et vivante à partir de la charpente paysagère

Les visites organisées durant l'atelier ont permis aux participants d'appréhender le grand paysage structurant le territoire du Val Parisien. Le territoire étant délimité au nord par l'Oise et la forêt de Montmorency et au sud par la Seine qui longe la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye. Le relief permet de profiter de vues panoramiques sur la vallée.

Si le territoire est bien desservi par le réseau ferroviaire régional, on observe aussi une certaine fragmentation spatiale due aux tracés des infrastructures et des espaces fortement artificialisés (zone d'activité commerciale notamment). Les espaces naturels ne sont pas toujours intégrés dans une trame écologique continue et parfois ils ne sont pas bien desservis par les transports en commun. Les modes doux ne sont pas encore suffisamment accessibles par des parcours lisibles et sécurisés.

Les questions des continuités et écologiques et des liaisons à créer ou à renforcer aux espaces naturels sont prioritaires dans les propositions des équipes et révèlent un besoin/désir renouvelé de nature (tel qu'il a émergé unanimement durant la pandémie), mais aussi une sensibilité propre à cette génération de concepteurs.

D'une part, les propositions imaginent la ville vivable en mettant l'accent sur les services écosystémiques rendus à la ville par son environnement naturel. Ainsi, les stratégies portent tant sur la reconstitution de la continuité de la trame verte et bleue que sur la diminution des impacts de la construction via la désimpermeabilisation des sols, l'économie d'énergie grise par la valorisation de l'existant, la transformation du bâti par des structures légères et réemployables, etc.

D'autre part, les équipes sont allées au-delà de la seule réponse à des besoins fondamentaux en proposant une vision pour une ville vivante. Le paysage est alors réinterprété comme une «infrastructure sociale» visant aussi à connecter le bas et le haut par des voies vertes, à relier les nouveaux quartiers à travers la forêt, à réinventer le partage de la chaussée, des parkings et des espaces publics pour y introduire d'autres usages et sécuriser les modes de déplacement des habitants.

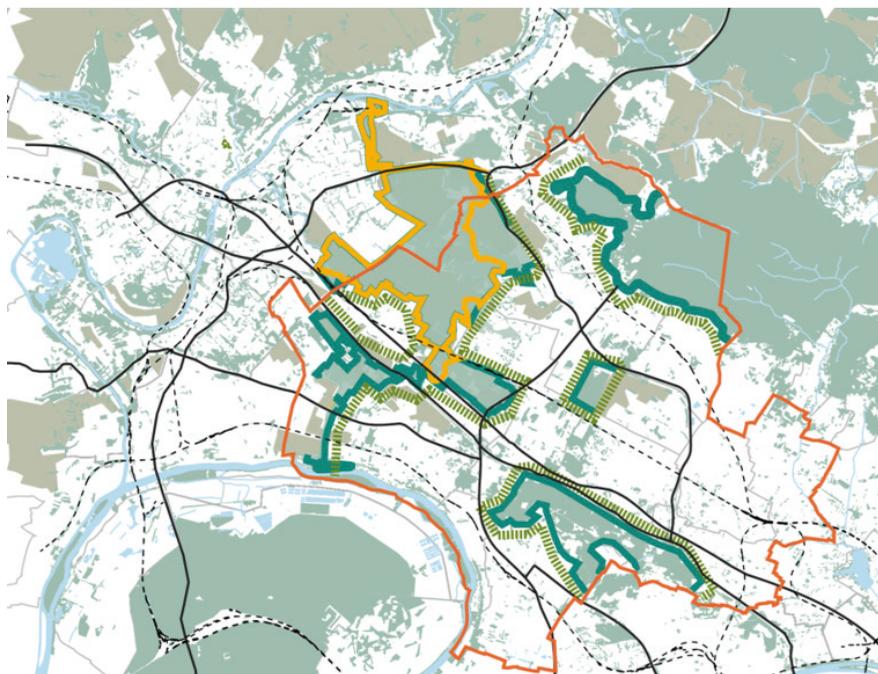
Équipe A

Des «lignes de vie» pour un territoire plus poreux

Prioriser l'aménagement et la revitalisation des parcours du quotidien (lignes de vie), afin de les rendre plus vivants, tisser des liens entre les communautés, rendre plus poreuses les interfaces ville/nature, renforcer l'identité locale.

Principales interventions proposées :

- › aménagement de voies vertes reliant la vallée aux coteaux et permettant de profiter des espaces boisés et des vues sur le paysage ;
- › amélioration des espaces publics qui longent la Seine pour y introduire de nouveaux usages (mobilités douces, activités sportives et récréatives, lieux de sociabilité et/ou de contemplation du paysage, ...);
- › préservation des espaces de biodiversité et limitation de l'accès aux humains ;
- › traversée piétonne pour franchir l'autoroute.



Des connexions vers la Seine et la forêt de Saint-Germain-en-Laye

Équipe C



Continuités écologiques à construire entre les deux forêts

Équipe B

Équipe B

Des liens entre l'ancienne et la future forêt

Connecter les deux forêts et créer des continuités écologiques entre elles, tout en permettant de rendre plus poreuse la limite entre la forêt et la ville.

Principales interventions proposées :

- › jardins partagés et parcs urbains localisés dans des espaces actuellement inutilisés ;
- › aménagement d'allées piétonnes et de corridors verts ;
- › marché éphémère à proximité des jardins partagés et d'un quartier modeste pour renforcer la cohésion sociale, amener plus de vie au lieu, introduire de nouvelles activités dans le quartier.

Équipe C

Le paysage comme «infrastructure sociale»

Compléter la trame verte existante via deux connexions nord-sud reliant la forêt de Montmorency à la Seine et à la forêt domaniale de St-Germain-en-Laye, afin de favoriser l'appropriation du territoire de la part de ses habitants.

Principales interventions proposées :

- › renforcement de la trame verte locale afin de compléter les corridors écologiques à l'échelle régionale ;
- › aménagement d'un réseau sécurisé pour les modes doux visant à encourager des déplacements plus durables et facilitant l'accès aux centres historiques et aux équipements ;
- › désimperméabilisation ponctuelle du sol et maîtrise des eaux pluviales.

Rendre la ville plus résiliente en transformant les risques en atouts

Imaginer la ville vivable et vivante implique de la concevoir comme un écosystème afin de remettre les urbains en contact avec la nature dont ils font partie. Par conséquent, il est nécessaire de réfléchir aussi aux risques de la cohabitation entre naturel et artificiel, entre l'humain et les autres êtres vivants, notamment face aux bouleversements climatiques contemporains.

Plusieurs risques subsistent dans ce territoire, allant des possibles inondations de l'Oise au nord et de la Seine au sud, aux incendies du couvert forestier, jusqu'aux risques pour la santé représentés par les sols pollués. De manière plus générale, il est aussi nécessaire d'anticiper les risques globaux de crises sanitaires, alimentaires, climatiques, démographiques,...

Afin de dépasser des approches purement techniques et réglementaires du risque, les équipes proposent plusieurs stratégies complémentaires : des solutions basées sur la nature, visant notamment la bonne gestion des écosystèmes et l'adaptation aux contraintes environnementales ; la réorganisation des usages comme réponse à l'aléa, en acceptant aussi l'inaccessibilité temporaire de certains espaces ; la construction d'une culture partagée du risque permettant une meilleure prise de conscience de la part des aménageurs et des habitants.

Ces stratégies renoncent à contrer la nature à tout prix pour mieux l'accueillir en milieu urbain. L'enjeu principal est d'inverser la perception du risque en le considérant comme une nouvelle opportunité donnant lieu à des aménagements qui véhiculent une image positive du territoire et garantissent, en même temps, la sécurité des habitants.

Équipe A

Des espaces publics «pédagogiques»

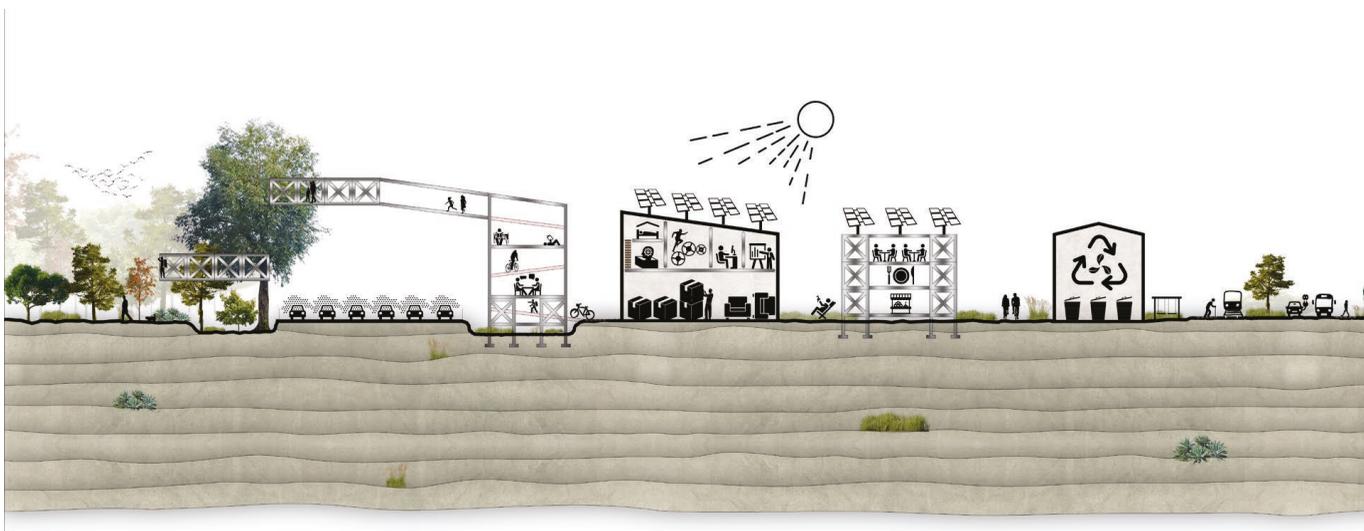
Reconnecter le territoire à ses cours d'eau en améliorant les accès et la qualité des espaces publics qui longent l'eau tout en «mettant en scène» le changement climatique.

Principales interventions proposées :

- › mise en œuvre de structures légères permettant de s'approcher de l'eau, tout en expliquant les risques de montée des eaux et en garantissant la sécurité des usagers ;
- › aménagement de bassins de traitement des eaux usées par phytoépuration ;
- › désimperméabilisation du sol où possible/nécessaire afin d'améliorer l'absorption de l'eau en cas d'inondation ;
- › transformation des zones commerciales en pôles énergétiques à usage mixte en ajoutant des productions d'énergies vertes (bio masse, solaire) et en y intégrant un centre de traitement des déchets (économie circulaire à partir des commerces existants).

Recycler les espaces commerciaux selon l'équipe A : connecter les hommes à la forêt par une passerelle, favoriser les énergies vertes (biomasse, solaire), ajouter des structures légères pour accueillir des activités temporaires, des boulevards urbains accueillant des usages doux, traiter les déchets et occuper les toits

Équipe A



Équipe B

Des espaces publics «tampon»

Préparer les habitants aux futures crues de la Seine et, plus en général, aux risques liés à l'eau (inondation, sécheresse, augmentation de la température de l'eau, concentration des polluants, ruissellement, remontée de la nappe, ...).

Principales interventions proposées :

- › aménagement d'espaces publics verts le long de la Seine servant aussi de zone d'expansion de crue ;
- › création de bassins de rétention divisés en trois niveaux comportant avec des plantations capables de ralentir la vitesse d'écoulement ;
- › espace public sécurisé en hauteur, entre la forêt et la ville, utilisable aussi comme espace multifonctionnel du quotidien ;
- › nouveaux cheminements pour connecter la plaine de Pierrelaye à la Seine ;
- › transformation du Quai de Gaillon en axe principalement piéton et cyclable (à l'exception des bus locaux et des personnes vivants sur place) pour obtenir un espace public de bord de Seine plus accueillant et appropriable.

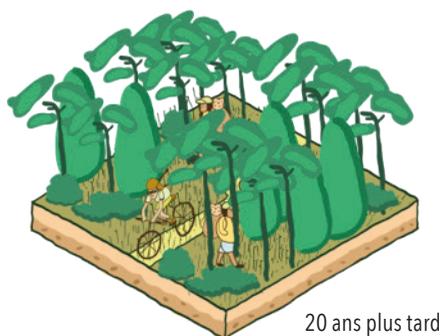
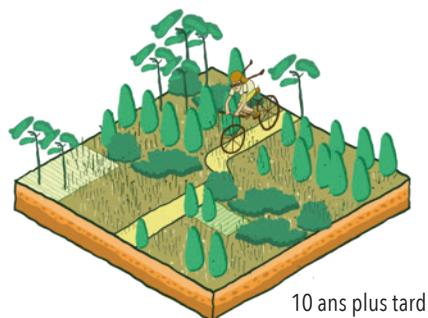
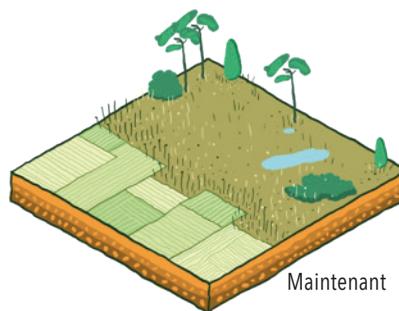
Équipe C

Des loisirs réinventés à partir de l'état des sols

Lutter contre les risques pour la santé liés à la pollution du sol en diversifiant les stratégies d'intervention en fonction de l'état des sols et en établissant un phasage d'aménagement qui donne la priorité aux interfaces ville/forêt non polluées.

Principales interventions proposées :

- › actions de sensibilisation et interdiction d'accès aux secteurs les plus pollués, densification de la végétation et aménagement de parcours empêchant de toucher directement le sol ;
- › actions de dépollution progressive des sols par phytoépurations en fonction du taux de pollution et de sa nature
- › travailler sur le temps long d'évolution de la forêt



Les activités s'intensifient en même temps que la forêt se développe.

Équipe C



Concevoir les logements à partir des usages et des processus de fabrication de l'habitat et de l'espace public

Après avoir observé plusieurs formes d'habitat existant sur le territoire, les équipes ont mis en exergue les qualités architecturales et typologiques, mais surtout le cadre agréable en termes de rapport à la nature et aux espaces et équipements publics. Les jeunes concepteurs pluridisciplinaires ont toutefois adopté un point de vue critique vis-à-vis d'opérations plus récentes, qui soulèvent des questions quant à des enjeux majeurs comme la consommation et l'imperméabilisation du sol et une certaine standardisation des formes de l'habitat qui ne répond pas toujours aux besoins et aux désirs des foyers qui s'y installent.

La définition d'«habitable» est donc entendue non tant à l'échelle du logement, mais plutôt à celle d'un territoire à s'approprier, d'un environnement à vivre, d'espaces de sociabilité à partager. L'accent est mis sur les usages à réinventer et sur les processus de mise en œuvre à co-construire.

Les propositions invitent à penser différemment la qualité des logements, surtout via le rapport à l'espace public auquel ils se greffent. Entendu comme le lieu qui structure la ville et les liens sociaux, l'espace public pose les conditions du bien vivre ensemble et il est donc le principal vecteur de la qualité de vie que le Val Parisien peut offrir. Si les conditions économiques et environnementales contemporaines conduisent vers des logements plus petits et des tissus d'habitat qui se veulent plus denses que le pavillonnaire produit de manière extensive pendant les Trente Glorieuses, la pandémie a aussi révélé les limites de la concentration et la nécessité de retrouver dans la ville des espaces de respiration qui tendent à disparaître des tissus résidentiels.

Enfin, les équipes insistent sur la priorité à donner à la réactivation du déjà-là, via la réutilisation de l'existant, son intensification et (re)mise en réseau.

Équipe A

Des manières d'habiter plus légères pour faire face à la crise sanitaire

Compléter l'espace du logement par des espaces commun offrant d'autres services (espaces de télétravail, potagers...) et des espaces publics de rencontre à l'échelle de chaque quartier (places, placettes, squares...) en tant que lieux de respiration par rapport à la ville dense.

Principales interventions proposées :

- › aménagement d'un réseau d'espaces publics de tailles différentes (parcs de poche, jardins communautaires, squares de quartier, parcs urbains,...), aux usages complémentaires et inclusifs;
- › plus de mixité fonctionnelle dans les quartiers, en les enrichissant d'équipements de proximité et d'espaces de travail partagés;
- › mise en œuvre de processus de planification plus souples et participatifs, visant notamment les publics «sans voix» (enfants, gens de voyage, ...) afin de mieux comprendre leurs besoins spécifiques.

Équipe B

Des logements coopératifs

Mettre en place un programme d'«acupuncture» de logements sociaux sur la commune de Pierrelaye afin d'accroître le stock de logements abordables sur le territoire.

Principales interventions proposées :

- › réalisation de logements sociaux intergénérationnels conçus dans le cadre de démarches et outils coopératifs;
- › constitution de communs et coopératives agricoles pour introduire des nouvelles activités et installer les logements à proximité;
- › amélioration de l'habitat existant pour préserver les terres agricoles.

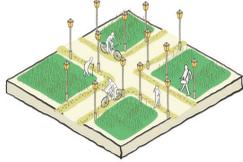
Équipe C

Transformation prioritaire de l'existant

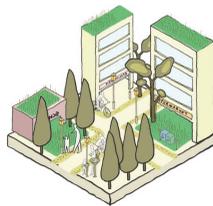
Rendre plus désirable l'habitat existant par sa rénovation et le réaménagement des transitions entre public et privé afin de répondre à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.



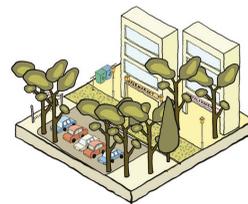
Mixed-uses and Local Enterprises



Cycling Paths and Urban Furnitures



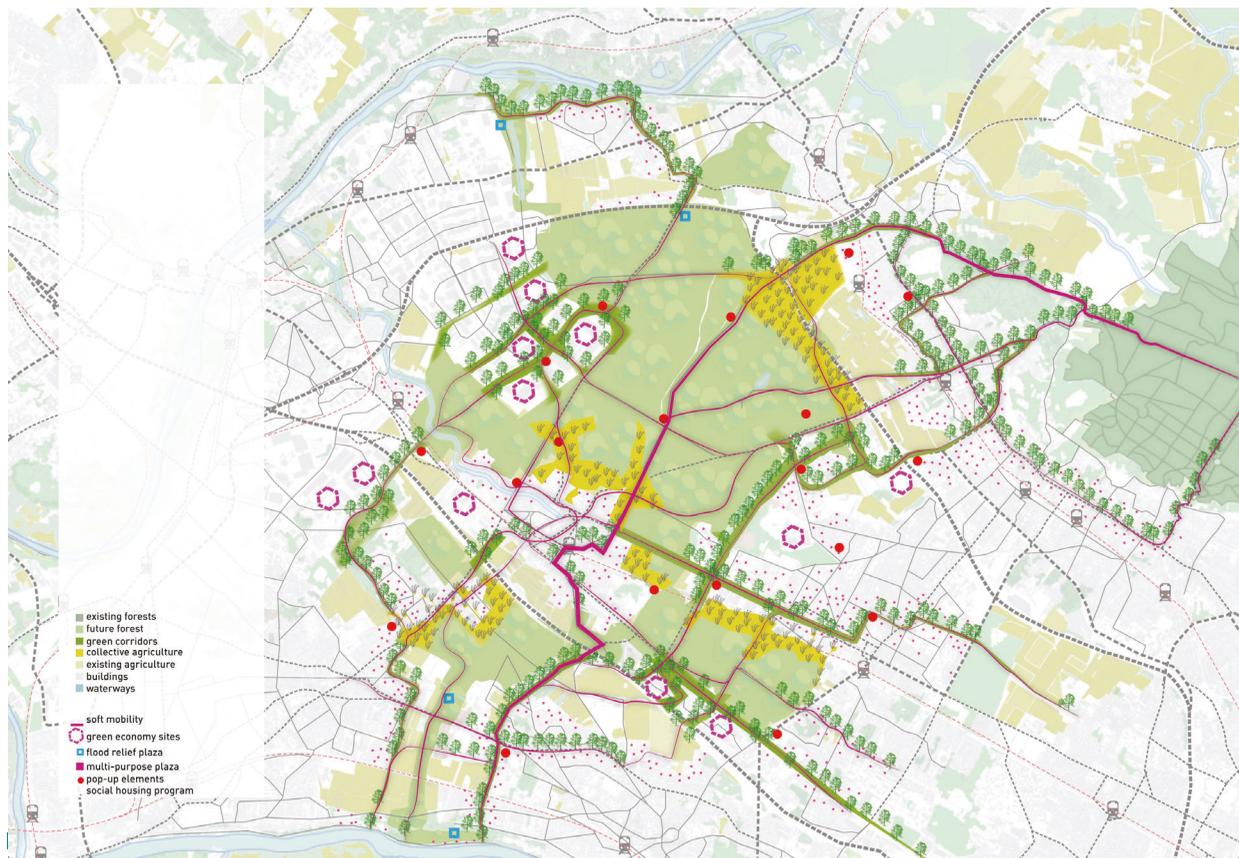
Verticle Green System



Integrated Green Infrastructure

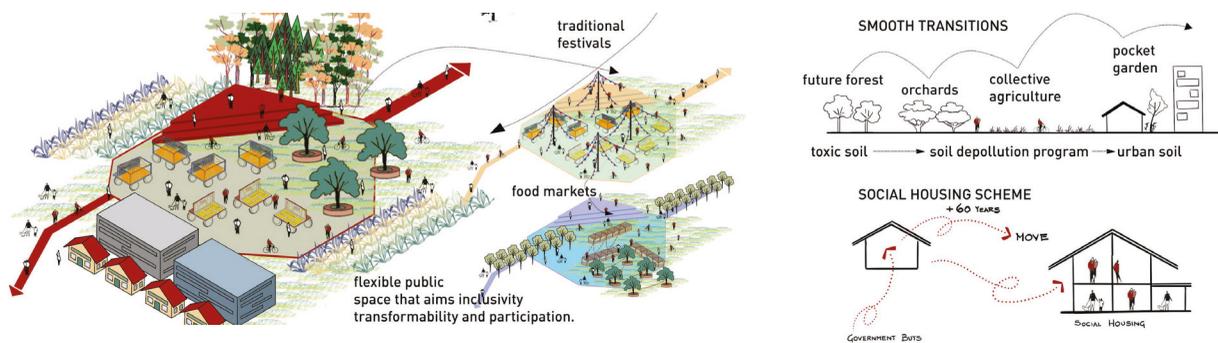
Améliorer le cadre de vie existant et rendre plus désirables les habitats déjà présents

Équipe C



Le programme d'acupuncture territoriale propose des logements sociaux répartis sur l'espace de la commune.

Équipe B



De nouveaux modes d'associations entre citoyens et une occupation à la fois légère et inclusive pour habiter Pierrelaye.

Équipe B

Favoriser des modes de vie plus locaux pour continuer à désirer la ville

Très proche de Paris et de Cergy-Pontoise, ainsi que stratégiquement desservi par le réseaux routiers et ferroviaires du Grand Paris, le territoire du Val parisien est devenu, au fil du temps, un territoire de développement suburbain de la métropole, dont il essaye aujourd'hui de réduire sa dépendance.

L'urbanisation a été orientée par la morphologie du territoire : l'étalement urbain a été contenu au nord par la forêt de Montmorency et au sud par les Buttes du Parisien et la Seine, mais la diffusion des fonctions urbaines a aussi favorisé l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements intra-territoriaux. Les zones d'activités et commerciales induisent un trafic véhiculaire important et les lignes ferroviaires qui relient efficacement le Val Parisien aux principales polarités d'Île de France représentent aussi des coupures urbaines.

Pourtant, ce territoire possède plusieurs qualités intrinsèques à valoriser pour appuyer des stratégies de développement local (emploi, culture, loisirs...) et affirmer une identité territoriale.

La notion d'autosuffisance territoriale a alors été évoquée comme une des réponses possibles aux contraintes imposées par la crise sanitaire et pour imaginer une réorganisation territoriale que, loin d'impliquer un repli sur soi en niant les relations avec Paris et les autres villes de la région, cette notion vise à :

- › Améliorer la mixité des usages dans les quartiers existants consolider afin d'augmenter la proximité des activités, des services, des commerces, des emplois et des espaces pour les accueillir ;
- › diminuer le temps des trajets quotidiens et la dépendance aux énergies fossiles.

Les équipes défendent l'idée qu'une ville désirable serait une ville animée, où la vie pourrait être, certes, plus frugale, mais aussi intense et heureuse. Les propositions visent à la fois l'augmentation de la qualité de vie des habitants et le soin de l'environnement avec lequel la ville dialogue. L'autosuffisance ce n'est pas entendue comme forme d'autarcie mais, bien au contraire, comme forme de mutualisation des ressources et d'intensification des liens entre les centralités du territoire (noyaux urbains, équipements, zones de production et commerciales, espaces de nature,...).

Équipe A

Des quartiers autosuffisants en partage

Orienter davantage le développement de ce territoire fortement dépendant d'autres villes vers ses propres ressources (forêt, eau, terres agricoles, équipements, ...) en développant de nouvelles activités locales et en raccourcissant les trajets quotidiens pour accéder à l'éducation, à l'emploi, à la santé et aux loisirs.

Principales interventions proposées :

- › développement de circuits courts par l'introduction de différents types d'agriculture urbaine s'appuyant sur la tradition rurale encore présente dans le Val Parisien ;
- › jardins partagés, serres urbaines, pépinières agroforestières et marchés de quartier pour animer la ville et contribuer à une meilleure gestion de l'eau sur les sols urbains ;
- › nouvelles opportunités d'emploi local à accueillir dans des espaces de coworking intégrés à l'habitat ;
- › introduction d'une plus grande mixité fonctionnelle dans les zones commerciales via de nouvelles activités sur les toitures et des structures légères (peu coûteuses, rapides à mettre en œuvre et réemployables) qui permettent d'adapter dans le temps les usages dans les bâtiments tout en évitant l'artificialisation de nouveaux sols ;
- › une logistique plus légère, avec des systèmes de livraison décarbonés (par exemple à vélo) ;
- › incitation des modes actifs et réduction de la dépendance voiture par le réaménagement du réseau routier : sécurisation des chemins des écoliers, apaisement de la circulation et partage sécurisé de la chaussée dans les quartiers résidentiels et autour des équipements, transformation des grands parkings en espaces d'activités reliés aux sentiers de randonnée ;
- › promotion de la culture et de l'art à l'échelle locale en s'appuyant sur la valorisation du patrimoine (chaussée Jules Cesar, revitalisation des centres historiques, ...).

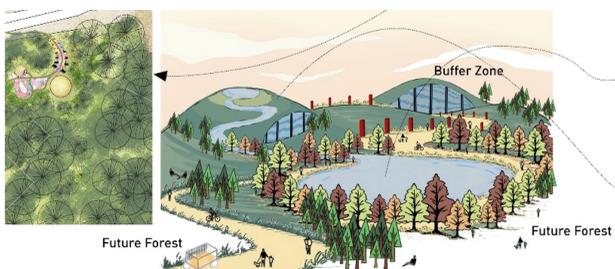
Équipe B

Des zones d'activités repensées à une échelle de proximité

Transformer la zone industrielle et logistique de Saint-Ouen l'Aumône pour l'intégrer dans un réseau d'espaces de loisirs.

Principales interventions proposées :

- › réaménagement des axes de circulation pour y insérer des voies vertes plantées et mieux connecter ce secteur à la forêt;
- › réorganisation des parkings pour libérer du foncier au profit de nouveaux espaces publics végétalisés;
- › redéfinition de la gestion des eaux pluviales sur le site à collecter dans un petit lac dédié aux activités de loisir;
- › construction d'un nouveau centre éducatif;



Équipe C

Des lisières actives

Principales interventions proposées :

- › renaturation de la zone commerciale de la Patte-D'oise d'Herblay : augmentation de la porosité visuelle (ouvertures vers le grand paysage) et desimpermeabilisation du sol ;
- › insérer la zone commerciale dans la trame des voies vertes et des espaces naturels pour l'intégrer dans les pratiques de loisirs locaux
- › projet pilote de la Patte-D'oise pouvant être transposé à d'autres lisières similaires dans le territoire.



Espaces publics tampons sur un ancien site industriel

Équipe B

Les lignes de vie connectent le territoire à son environnement naturel et renforcent l'appropriation des habitants

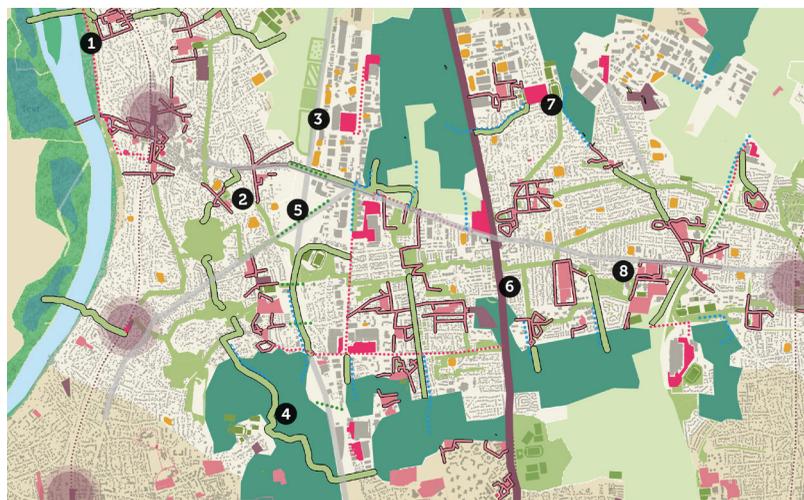
Équipe A

Existing:

- Forest
- Agriculture
- Educational buildings
- Water
- Buildings
- Train line/stations

Proposed:

- Water cleaning ponds
- Riparian vegetation
- Soft mobility safe streets
- Nature trails
- De-mineralized parking lots
- Mixed used spaces



1 WATER, FOREST AND PEOPLE



Creating accessible forest and water bodies

2 SAFE WALK TO SCHOOL



Slowing down streets adjacent to schools

3 MIXING USES



Mixed use developments-coworking spaces - new opportunities

4 NATURE TRAILS



Creating safe and pleasant walking trails connecting nature.

5 CONNECTIONS ACROSS HIGHWAYS



Large public spaces with pedestrian connections built over highways

6 THE ROMAN STREET



Heritage enhancement and revitalisation of historic districts.

7 DESOILING PARKING LOTS



Converting parking lots into community activity and cultural spaces

8 LOCAL MARKETS & AGROFORESTRY NURSERIES



Promoting agroforestry, community gardens and local markets in the neighbourhoods

Penser la ville à travers les imaginaires de la forêt

Au cours du XIX^e siècle, la plaine de Pierrelaye-Bessancourt était consacrée à la production agricole destinée à nourrir la ville de Paris. Ce secteur accueillait aussi des communautés de migrants y vivant et travaillant. Ce n'est qu'à partir des années 2000, que ces zones d'épandage de la ville de Paris ont été déclarés impropres à l'agriculture pour cause d'une forte pollution des sols.

Ces terrains font aujourd'hui l'objet d'un projet de forêt «métropolitaine» (la forêt du Grand Paris) s'étendant sur sept communes et occupant une position centrale dans le territoire du Val Parisis.

Cette future forêt se trouve aussi au cœur des propositions des trois équipes, qui prônent la ville-nature comme inspiration pour la ville désirable. En plus des services écosystémiques rendus par la forêt, en fait, les équipes associent à cet espace des valeurs symboliques et pédagogiques: lieu de refuge pour les humains et les non-humains, la forêt suggère aussi un idéal de centralité (la ville construite autour d'un vide réservé principalement à la nature), de légèreté (habitat flexible mais aussi pratiques d'aménagement plus souples et rapides à mettre en place) et d'épanouissement (de la biodiversité, mais aussi des activités humaines, tant productives que de loisirs).

Bien qu'en contradiction avec l'état actuel des sols, tous ces imaginaires contribuent à définir la forêt de Pierrelaye comme nouvelle centralité pour le territoire du Val Parisis et du Grand Paris, potentiellement bien insérée dans les réseaux des transports en commun et des mobilités douces. Les équipes proposent tant des stratégies de court terme (profiter de l'inaccessibilité de cet espace pour protéger la biodiversité des interférences avec les activités humaines et rendre accessibles de suite les lisières non polluées) que de long terme (prévoyant une dépollution en plusieurs phases).

Les participants, en grand nombre architectes de formations, ne se sont pas attelés à positionner des secteurs de densification autour de la forêt, à proposer des formes architecturales innovantes sur ces lisières, au contraire, ils ont privilégié l'approfondissement du sens et du récit à donner à ce territoire, plutôt que de tendre vers une formalisation trop hâtive. Ils nous semblent que leurs attitudes reflètent l'importance que prennent les enjeux environnementaux et sociétaux dans leur réflexion préalablement à l'acte de bâtir.

Équipe A

Un Val Parisis unique

Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire via la valorisation de son capital naturel et via la participation des habitants au processus de planification.

Principales interventions proposées :

- › intégration du projet de la future forêt de Pierrelaye dans la trame écologique et paysagère du Val Parisis;
- › actions de sensibilisation d'un public large concernant le projet forestier à venir, comme par exemple impliquer les enfants dans des activités de jardinage à l'école;
- › inclusion de tous les habitants du territoire dans le processus de planification territoriale et notamment du système des espaces publics, afin qu'ils soient accueillants pour tous.

La valorisation du capital naturel du Val Parisis va de pair avec l'adaptation au changement climatique et à une invitation au public de profiter du patrimoine naturel : implémentation de bassins de rétention, espaces publics en bord d'eau, nouveaux usages de la rivière tels que le transport, structures légères et porosité entre la ville et les espaces naturels...

Équipe A



Équipe B

La forêt comme atout majeur du territoire, entre identité et développement économique

Adoucir les limites entre les espaces urbanisés et la forêt, afin que cette dernière devienne une nouvelle centralité, accessible et appropriable par tous.

Principales interventions proposées :

- › transitions plus poreuses entre la forêt et l'urbain par des aménagements diversifiés des limites forestières ;
- › dépollution des sols des espaces de transition pour créer des espaces agricoles communautaires, ainsi qu'un réseau d'espaces publics et cheminements piétons/cycles accessibles à tous.

Équipe C

Une forêt dynamique

Rendre les forêts des éléments actifs et attractifs du territoire tout en dialoguant avec leur environnement bâti ou agricole.

Principales interventions proposées :

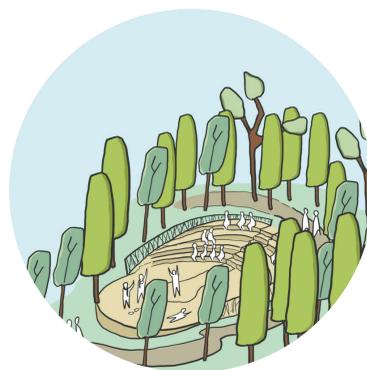
- › proposer l'implantation de lieux culturels et de loisirs dans la forêt : un théâtre de verdure, d'une bibliothèque itinérante, implantation d'agrées.
- › proposer un maillage de circulation douce reliant l'ensemble des lieux culturels et centre d'intérêt vers les zones urbaines environnante



Belvedere



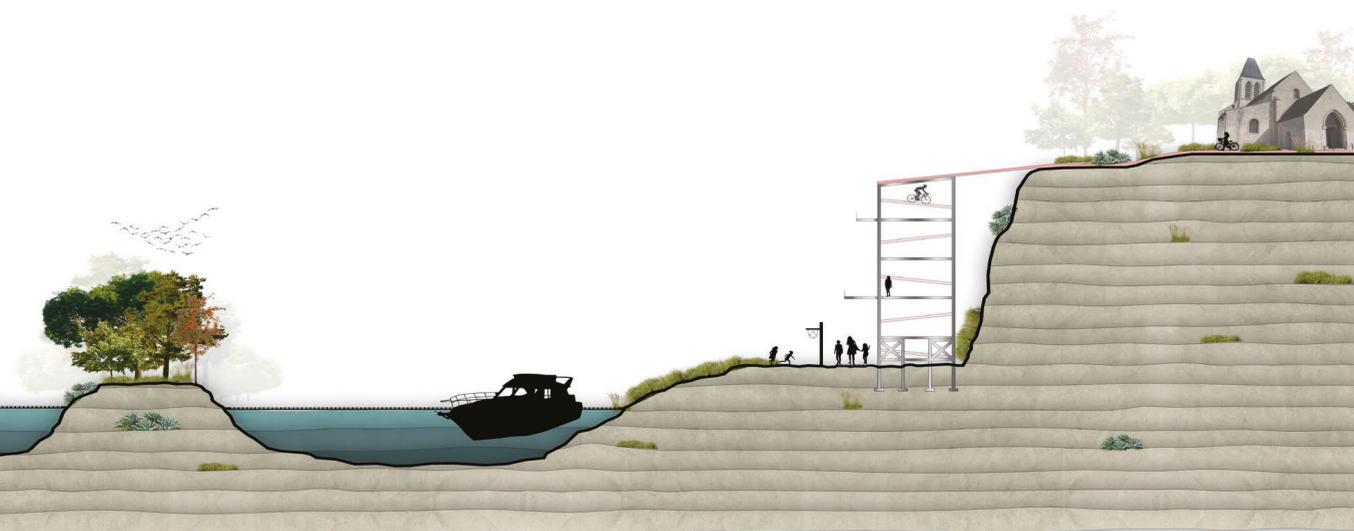
Mobile Library & Art Installation



Open-air Theatre

La forêt est valorisée et s'adapte au contexte, aux vues vers le territoire et aux terres plus ou moins polluées.

Équipe C







Leçons de l'atelier



Mise en action

Aujourd'hui, l'aménagement de la future forêt du Grand Paris est confié à la SMAPP (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye) avec comme périmètre d'intervention les limites de la forêt. L'aménagement en cours est contraint par un cahier des charges strict limitant toute forme de mixité fonctionnelle et d'usage de la forêt.

En parallèle les franges de la forêt font l'objet d'un Contrat d'Intérêt National avec pour objectif de construire 10 000 logements de 2016 à 2030.

À notre connaissance, aucun document-cadre n'articule des réflexions fortes entre le CIN et l'aménagement opérationnel de la forêt.

Les trois propositions du 39^e atelier francilien montrent la nécessité de mettre en place une approche systémique des espaces urbains (naturels et artificialisés) afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux de notre temps. La réhabilitation écologique d'un morceau de territoire (forêt de Pierrelaye) est considérée comme une opportunité forte pour repenser les liens et les usages entre les espaces urbains artificialisés et naturels (forêt existante et projetée, affluents...).

L'atelier a montré la nécessité de mettre en place un plan directeur d'ensemble englobant la plaine de Pierrelaye, les deux intercommunalités de Val Paris et de Cergy-Pontoise et les communes limitrophes pour réfléchir au devenir de sa programmation de la forêt à moyen et long terme et de redéfinir les liens entre les différentes entités urbaines et les espaces publics d'articulation manquants sur le territoire. Les propositions de l'atelier constituent les premières ébauches de réflexion de ce plan directeur d'ensemble.

L'élaboration prochaine d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Val Paris sera une opportunité forte pour intégrer les réflexions induites par un plan directeur d'ensemble ambitieux intégrant avec cohérence les ingrédients d'une ville vivable, habitable et désirable autour de la Plaine de Pierrelaye, le territoire et au-delà.





Réactions du jury

«Les trois propositions présentées peuvent être résumées en une nouvelle devise républicaine : Légèreté, adaptabilité, santé»

Louis Henry, Responsable transition énergétique et ville durable, Institut de la Caisse des Dépôts pour la recherche, membre du jury

«La qualité du travail et d'appréhension des sites de travail est saisissante. Au-delà, ce qui frappe est la façon dont vous nous invitez à penser différemment le territoire et l'urbanisme, dans plusieurs dimensions.

Dans ces propositions, la forêt est au centre. Il est vrai que la forêt de Pierrelaye représente une situation inédite : des décennies récentes, je ne connais pas d'exemple d'implantation de véritable forêt urbaine en France. Alors, quelle forme pour celle-ci, quelles dynamiques, quelle protection ? Vous nous invitez à réfléchir sur ce qu'est une forêt urbaine et sur ce que doit être son rôle.

Vous nous invitez aussi à réfléchir sur l'emploi et ses évolutions. Si je travaille trois jours à Ermont, deux jours à La Défense et que je me rends également parfois au Mans, où est mon emploi ? Comment faire des statistiques sur l'emploi et sur l'habitat dans ces conditions ? Les concepts qui structurent l'urbanisme et les politiques publiques en matière d'emploi peuvent être renouvelés.

Vous nous invitez à repenser l'espace public. L'espace public est un espace de lien social. Dans la mesure où l'emploi devient plus difficile à cerner, où l'hybridation entre lieux de vie personnelle et de travail progresse rapidement, l'espace public qui crée du lien est. Il peut s'incarner dans une vision plus légère et adaptable de l'urbanisme et se déployer en connexion avec cette forêt émergente.

Vous nous invitez également à considérer les risques : inondations, incendies... Dans le contexte du changement climatique, la prise en compte de ces risques devient d'autant plus nécessaire qu'elle est assez limitée habituellement. Cela a évidemment des conséquences profondes sur la façon dont un projet urbain est pensé.

Enfin, ces invitations à repenser la ville et le rôle de l'urbaniste sont complétées par un message simple : la ville désirable, c'est maintenant. Il faut que cela soit maintenant, et vous avez raison. Que peut-on faire dès maintenant ?»

Michel Jaouën, vice-Président et co-fondateur des Ateliers, membre du jury

Les participants, le jury, l'équipe

LES PARTICIPANTS

EQUIPE A - LIGHT LIFE

BORIES Manon
France
manon.bories@rouen.archi.fr

KODAKKATT ARAKKIL Vishaka
Inde
visakhaka@gmail.com

PETER Jean-Baptiste
France
jbpeter@outlook.com

RECALDE Natalia
Paraguay
natalia.recalde16@gmail.com

VITABILE Chiara
Italie
chiaravitabile@hotmail.it

EQUIPE B - CECI N'EST PAS UNE FORÊT

BOTTELIN Vincent
France
vincent.bottelin@etu-iepg.fr

CERDA Brianda
États-Unis
braindacerta@berkeley.edu

CHATZIMICHAIL Ermioni
Grèce
ermioni.chatzimichail@student.kuleuven.be

KHANDEKAR SAHA Shinjini
Inde
wei.lei@student.kuleuven.be

KOKEDHIMA Ejeni
Albanie
ekokedhima@student.ethz.ch

EQUIPE C - THE GREENBUSTERS

BRASSELET Elise
France
elise.brasselet@rouen.archi.fr

KHANDEKAR Shreya
Inde
shreyakhandekar96@gmail.com

LEI Wei
Chine
wei.lei@student.kuleuven.be

MARCIGLIANO Agnese
Italie
agnese.marcigliano96@gmail.com

PLAKU Rovena
Albanie
rovenaplaku1@gmail.com

LES ATELIERS

ASSELAH Ryad
Co-pilote, Architecte-urbaniste, agence
Palimpseste

BAYLE Victoire
Assistante communication et management

BROCHARD Simon
Coordination de la synthèse

LEPOITTEVIN Christine
Directrice

MBUNGU James
Assistant Logistique de l'atelier francilien
2021

TAOURI Sophia
Assistante-pilote

GONZALEZ Mireya
Assistante-pilote

TENZIN Lhakey
Assistante Logistique de l'atelier francilien
2021

TROTTE-BRAMBILLA Gabriella
Co-pilote, Enseignante-chercheuse, ENSA
Normandie

VALENZUELA Véronique
Directrice des projets

BRIDGE Edward
Interprète

MEMBRES DU JURY

CO-PRÉSIDENTE

PERISSOL Pierre-André

Président des Ateliers, Maire de Moulins

LAMBERT-MOTTE Gérard

Vice Président aménagement et tourisme,
Communauté d'Agglomération Val Parisis
Elus

VILLECOURT Céline

Vice Présidente, Département du Val
d'Oise

COUCHOT Sylvie

Première Vice-présidente de la
Communauté d'Agglomération de Cergy-
Pontoise, Maire de Vauréal

TAILLY Bernard

Président du SMAPP - Syndicat mixte
d'aménagement de la plaine de Pierrelaye
Bessancourt

INSTITUTIONS PARTENAIRES

IOUALALEN-COLLEU Djamila

Chargée de mission Ville durable,
Direction de l'action européenne et
internationale, Ministère de la transition
écologique

BOUVELOT Gilles

Directeur Général de l'Établissement
Public Foncier d'Ile-de- France

HENRY Louis

Responsable transition énergétique et ville
durable, Institut de la Caisse des Dépôts
pour la recherche

BARIOL-MATHAIS Brigitte

Déléguée Générale de la Fédération
Nationale des Agences d'Urbanisme

PLACE Guillaume

Directeur Général Adjoint Aménagement
de la Communauté d'Agglomération de
Cergy- Pontoise

TERRAILLOT Guillaume

Directeur Général Adjoint de
l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-
France

AUCLAIR Elisabeth

Maître de conférences HDR en
aménagement à l'Université de Cergy-
Pontoise

POURCHEZ Carole

Chargée de Mission Mode de vie,
Commissariat général au développement
durable - Service recherche et innovation

NOVARINA Gilles

Professeur à l'Institut d'urbanisme et de
Géographie alpine de Grenoble

BERTRAND François

Directeur Général Adjoint Mobilités au
Conseil départemental de l'Essonne

REY Jean Baptiste

Directeur Général Adjoint d'EPAMARNE/
EPAFRANCE

EXPERT INTERNATIONAL

ENQUIST Philipp

Directeur associé de SOM Chicago

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

GALLO Silvia

Responsable Bureau Yaoundé, UNOPS
Yaoundé

POUSSE Wiem

Directrice exécutive de la Fédération
tunisienne nationale des communes

SAMIA Loussaief

Directrice en charge des collectivités
locales, Ministère des Affaires locales et
des collectivités de Tunisie

EXPERTS DES ATELIERS

WARNIER Bertrand

Co-fondateur, Les Ateliers

PENICAUD Marie Marie

Directrice de l'aménagement et de
l'urbanisme, Vendôme - Membre du
Comité d'Orientation Scientifique des
Ateliers

L'atelier en images





les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

www.ateliers.org
ISBN 979-10-93009-14-8

